

Collectes et tri des déchets : quels changements pendant cette période de confinement ?

Suites aux mesures annoncées par le gouvernement, la collecte des déchets sera temporairement altérée sur le territoire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV).

Quels déchets sont collectés ?

Face à la situation particulière que nous rencontrons, le Syndicat de Traitement Valor'Aisne, auquel la CCRV a délégué sa compétence traitement des déchets, a pris la décision de fermer ses deux centres de tri de collecte sélective.

Ne pouvant plus vider la collecte sélective sur les exutoires de traitement, la CCRV a été contrainte de prendre la décision de ne plus réaliser la collecte des déchets recyclables et ce jusqu'à nouvel ordre.

De plus, **nos prestataires de collecte**, en sous-effectif dû au confinement et aux règles de prévention, **nous ont informés de leur choix de ne plus procéder à la collecte du verre et des déchets verts afin de privilégier la collecte fondamentale des ordures ménagères.**

De plus, afin de protéger ses agents et de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les autres, la CCRV a également pris la décision de procéder à la **fermeture de ses deux déchèteries intercommunales**, situées à Ambleny et Villers-Cotterêts.

La Communauté de Communes est consciente que ces décisions, contraintes au vu de la situation actuelle, vont avoir des conséquences importantes sur le geste de tri des usagers. Pour cela, nous vous communiquons quelques astuces et rappels des consignes de tri.

Pour rester informé sur l'évolution des collectes et consignes de tri, consultez le site internet de la collectivité : www.cc-retz-en-valois.fr/vie-pratique/environnement/collecte-des-dechets/

Ce qu'il faut savoir :

- Les déchèteries intercommunales (Ambleny et Villers-Cotterêts) sont fermées jusqu'à nouvel ordre
- La collecte des ordures ménagères est maintenue à ce jour
- La collecte en bacs de tri est suspendue (bacs jaunes)
- Pour les communes rurales, la collecte du verre en porte à porte est suspendue
- Pour Villers-Cotterêts, la collecte des déchets verts en porte à porte est suspendue
- Pour contacter les services techniques en cas d'urgence, veuillez composer le 06 87 33 18 14

Comment continuer à trier mes déchets ?

Nous demandons à chaque usager de stocker au maximum les déchets recyclables chez eux. Pour cela, nous vous rappelons quelques gestes simples à mettre en œuvre :

1. Dans le cadre de la recrudescence d'utilisation de masques, de gants et de mouchoirs jetables, nous vous rappelons les bonnes consignes de tri. Ils doivent être déposés dans un sac fermé puis jetés dans le bac d'ordures ménagères.

MASQUES + GANTS + MOUCHOIRS JETABLES = BAC DÉCHETS MÉNAGERS

2. aplatir par le haut les bouteilles en plastique (ex: eau, soda, jus de fruits...)
3. écraser les cartonnettes /emballages en carton pour les aplatir (ex: paquet de céréales, brique de jus...)
4. il est rappelé qu'il faut au maximum éviter d'imbriquer les déchets les uns dans les autres ce qui peut être tentant pour gagner de la place
5. Pour le stockage complémentaire (en plus du bac, une fois qu'il est plein) et dans la mesure du possible, privilégier le stockage en vrac dans un ou plusieurs cartons.

La Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

- 54 communes
- 29 643 habitants
- 15 vice-présidents, 8 membres de Bureau, 86 conseillers communautaires
- près de 100 agents impliqués
- une localisation proche des grands pôles que sont Roissy- Charles de Gaulle à 40 minutes, Reims et Paris à 1h, Amiens à 1h25 et Lille à 1h50.

9 rue Marx Dormoy - BP 133
02603 VILLERS-COTTERÊTS CEDEX
Tél. 03 23 96 13 01
www.cc-retz-en-valois.fr

Service Communication

Marlène Rollet, Responsable • m.rollet@retzenvalois.fr • 03 23 96 60 17
Emilie Hanat, Chargée de Communication • e.hanat@retzenvalois.fr • 03 23 96 61 38
Sébastien Carrier, Assistant Communication • s.carrier@retzenvalois.fr • 03 23 96 79 67